lequel ils se trouvent. Pondérant encore les bons chiffres, RAVALLION signale que 97 % de la population des pays en développement vivaient en 1990 sous le seuil de pauvreté américain (à environ 13 dollars par jour), 93 % en 2010. Deux périodes se singularisent dans l'histoire de la pauvreté, la fin du 18e siècle et les années 1960 et 1970. Google permet d'ailleurs de repérer deux pics dans les occurrences du terme « pauvreté » dans tous les livres publiés depuis 1700. Justifiée comme naturelle, avant les Lumières, la pauvreté, n'était thème d'action publique que pour contrôler les pauvres. Elle se concoit ensuite comme légitimement traitable et potentiellement éliminable. Rappelons-nous de la « déclaration de querre inconditionnelle contre la pauvreté » du Président Johnson en 1964. La pauvreté n'a pas été vaincue, mais elle n'est plus vue comme une nécessité du développement. Son éradication est érigée en ambition du développement. Si le texte, rédigé pour accompagner un cours, ne se dévore pas comme un roman, il n'en demeure pas moins captivant. Et l'auteur invite ses lecteurs à picorer, en fonction de leurs intérêts et niveaux de spécialisation, dans les 10 chapitres et 127 encadrés de cette somme sur la pauvreté, qui peut aussi se lire comme un traité de science économique appliquée. Sur les limites et défaillances respectives du marché et de la charité, sur l'intérêt de ne pas raisonner uniquement en termes d'utilités mais aussi de capacités.

Julien Damon

Note de lecture : par Gilles HUTEAU, Professeur en Protection sociale à l'École des Hautes Études de Santé Publique (EHESP).

**Quelle(s) protection(s) sociale(s) demain ?** *Michel Borgetto, Anne-Sophie Ginon, Frédéric Guiomard (sous la direction de)* 



Michel BORGETTO, Anne-Sophie GINON, Frédéric GUIOMARD (sous la direction de), Quelle(s) protection(s) sociale(s) demain ?, Dalloz, coll. « Thèmes & Commentaires », 2016, 385 pages, 55 €.

Sans aucun doute le souvenir du 70° anniversaire de la sécurité sociale reste-t-il encore présent dans les esprits, ne serait-ce qu'en raison des diverses manifestations auxquelles il a donné lieu. Une d'entre elles a eu un écho tout particulier dans le monde académique : il s'agit du colloque intitulé « Quelle(s) protection(s) sociale(s) demain ? » qui s'est déroulé à

l'université Paris II Panthéon-Sorbonne les 8 et 9 octobre 2015. Un an plus tard,



les actes de celui-ci viennent de prendre la forme d'un ouvrage tout en continuant d'ignorer de façon surprenante l'expression « sécurité sociale » au profit de celle de « protection sociale ». Mais peut-être faut-il plutôt s'en réjouir ? Il est en effet souvent réducteur aujourd'hui de se référer au seul prisme de la sécurité sociale pour envisager la couverture des risques et des besoins sociaux. Sous l'effet des évolutions de ces vingt dernières années, la sécurité sociale demeure certes la pierre angulaire de la protection sociale mais elle appelle de plus en plus une confrontation avec l'aide et l'action sociales, la protection complémentaire ou même les fonds d'indemnisation sociale. L'approche qui sous-tend la construction de ce livre invite dès lors à souscrire à l'expression de protection sociale. Comme l'indiquent les codirecteurs de l'ouvrage « les évolutions sociales, les mutations des solidarités et la montée des préoccupations économiques et gestionnaires conduisent à s'interroger à la fois sur les logiques, les principes, les techniques et les régulations qui sous-tendent et irriguent ce système ». Structurées autour de quatre grandes parties reprenant chacune de ces interrogations, les 22 contributions de cette œuvre collective se révèlent d'une grande richesse d'autant plus que des enseignants-chercheurs étrangers y ont prêté leur plume. La plupart des grands débats qui traversent aujourd'hui le champ de la protection sociale sont développés. On peut citer à titre d'exemples parmi tant d'autres, les contributions d'Anne-Sophie Ginon « L'assurance maladie : quelle place pour le marché ? », de Diane Roman « La responsabilisation de l'individu : quel équilibre entre droits et devoirs ? » et de Robert Lafore, « Ajuster ou réinventer la protection sociale : la place de l'individu ». Il reste néanmoins possible d'émettre quelques regrets comme l'absence de contribution sur la mondialisation et la protection sociale, ou encore, sur les mutations des organismes de sécurité sociale à l'heure du big data .Mais ce ne sont là que des points mineurs au regard du plaisir que procure la lecture de ce livre absolument remarquable.

Gilles Huteau